Envoyé en préfecture le 03/04/2026
Reçu en préfecture le 03/04/2026
Publié le
ID : 056-215601634-20260402-DCM20260402_15-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : 25 mars 2026

Date d'affichage : 25 mars 2026

Nombre de conseillers
En exercice : 15
Présents : 15
Votants : 15

L'an deux mille vingt-six, le deux avril à 19h30, le Conseil Municipal de la commune de PLOËRDUT, dûment convoqué, s'est réuni, à la Mairie, sous la présidence de M. Jean Luc GUILLOUX, Maire.

Présents : M. GUILLOUX, Mme VOLA, M. SCRAIGN, Mme PLASSE, M. FOUILLÉ, M. NICOLAS, Mme RUYET, Mme EZANIC, M. GUILLEMOT, Mme LE MER, M. BROUSSOT, Mme ACHARD, M. ROUDAUT-DESFORGES, M. RÉTY, Mme PLANQUE.

Secrétaire : Monsieur Julien GUILLEMOT

DCM2026-04-02-15 : Désignation des représentants au Conseil d'Administration des Communes de Patrimoine Rural de Bretagne

Monsieur le Maire expose que, suite au renouvellement du Conseil Municipal, il convient d'élire les délégués de la Commune de PLOËRDUT au Conseil d'Administration de l'association des Communes du Patrimoine Rural de Bretagne.

VU les statuts de l'association des Communes du Patrimoine Rural de Bretagne, notamment l'article 6,

Considérant qu'il convient d'élire deux délégués titulaires et un délégué suppléant,

Le Conseil Municipal :

A PROCEDÉ à l'élection des délégués titulaires et du délégué suppléant

ONT été élus :
Délégués titulaires :
- Monsieur GUILLOUX Jean Luc
- Madame VOLA Corinne

Déléguée suppléante : Madame EZANIC Pauline

Certifié exécutoire

au vu de la transmission en Sous-préfecture le :
Publié ou notifié le :

Fait et délibéré les jour, mois an susdits
Pour extrait conforme
Le Maire,
JL. GUILLOUX

MAIRIE de PLOERDUT * 56 (Morbihan) *